

Les saisonnières de BOUHET

Le mot du Maire

Chères Bouhétaises, chers Bouhétais,

Ensoleillement et enthousiasme me conduisent à une note d'optimisme pour quelques mots.

Après plus d'une année de conditions de vie perturbées par cette crise sans précédent, ce sont encore quelques semaines d'efforts supplémentaires qui nous sont préparés pour préparer un été libre et soumis à des contraintes allégées, nous l'espérons toutes et tous.



Dans l'ombre mais avec ténacité, votre équipe municipale œuvre pour votre « bien vivre » ainsi que dans la réflexion relative à plusieurs projets « porteurs » pour le développement et l'avenir de notre commune (c.f. page 2).

Ne pouvoir organiser des réunions publiques pour échanger avec vous constitue une véritable frustration, je vous l'assure. Pour pallier cette impossibilité que nous souhaitons temporaire, plusieurs outils de communication sont à votre service : le site de la mairie (qui est en cours d'actualisation), la page Facebook BOUHET 2020, les bulletins municipaux (les saisonnières et le petit Bouhétais) ainsi que les différents flyers déposés dans vos boîtes aux lettres.

Pour compléter ce panel, la commune vous propose désormais de télécharger l'application « INTRAMUROS » sur votre smartphone. Ainsi et bien sûr gratuitement, vous serez destinataires d'un fond documentaire relatif à notre village mais également informés en temps réel de tout événement particulier survenant ou à venir (coupure d'eau ou d'électricité, avis météorologique, travaux,).

La volonté d'animer le concept de la « démocratie participative » est bien présente et devrait se concrétiser l'année prochaine.

S'agissant de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), une classe était susceptible de fermer à l'école de BOUHET pour la rentrée prochaine. L'énergie dépensée pour surseoir à une telle décision, a été fructueuse puisque BOUHET garde ses quatre classes ! Je m'en réjouis bien sincèrement et en profite pour remercier les autorités que j'ai saisies (Monsieur le Ministre Dominique BUSSEREAU et les Sénateurs Corinne IMBERT et Daniel LAURENT) avec les Co signatures des Maires de CHAMBON et VIRSON.

Enfin, les travaux de réfection du bourg ont pris un peu d'avance, ce qui limitera les désagréments liés à ce sympathique « lifting » de notre belle commune ! A ce titre, je remercie tant les riverains « directement impactés » que les Bouhétais en général, pour leur compréhension.

C'est sur la connotation radieuse de l'embellissement de notre territoire que je viens vous souhaiter un agréable printemps 2021.

Prenez soin de vous !

Informations diverses

Incivilités

Des incivilités en tous genres sont constatées de façon récurrente, notamment sur le site du « plateau scolaire » et aire de jeux / city stade. Plusieurs hypothèses sont à l'étude afin de juguler ces comportements irresponsables.

Rappel



Il s'agit d'un chien catégorisé, il faut donc venir le déclarer en Mairie.

PROJETS

Les commissions travaillent dans l'esprit « groupes de travail ». A ce titre, les études en cours concernent principalement la réalisation de halles en lieu et place du bâtiment (en ruine) situé place de la Poste (projet déjà échafaudé par la précédente équipe municipale), la possible création d'une maison de santé (la demande étant présente et réelle) ainsi qu'une OAP (Opération d'Aménagement et de Programmation) formalisée par le PLUi-H de février 2020 et qui permettrait de voir naître un lotissement rue des Marronniers.

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?

Un nouveau service est proposé par la Préfecture de la Charente-Maritime depuis le 29 mars : la plateforme téléphonique **Ligne Directe France services**



L'objectif de cette plateforme est simple : offrir sur des horaires décalés, de 16 h à 20 h, des renseignements téléphoniques sur ces démarches parfois complexes. Les conseillers d'appel sont disponibles de 16 h à 20 h pour apporter une réponse dans les 72 h ouvrées.

La ligne directe 05 46 001 001 prend le relais des points d'accueil physiques par téléphone de vendredi de 16 h à 20 h.



Recensement militaire :

Tous les Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.

Le jeune homme ou la jeune femme concerné doit se présenter à la Mairie de son domicile muni de son livret de famille et de sa carte d'identité. Si il ne peut pas se déplacer aux heures d'ouverture de la Mairie, son représentant légal peut venir à sa place).

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

Mardi : 14 h / 18 h

Mercredi : 8 h 30 / 12 h 30

Jeudi : 8 h / 12 h

Vendredi : 14 h / 18 h

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

JUILLET ET AOÛT

**Les mardis et vendredis
13 h / 17 h au lieu de 14 h / 18 h.**

DU 9 AU 20 AOÛT

Mardi : 13 h / 17 h

Mercredi : 8 h 30 / 12 h 30

Vendredi : 13 h / 17 h

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

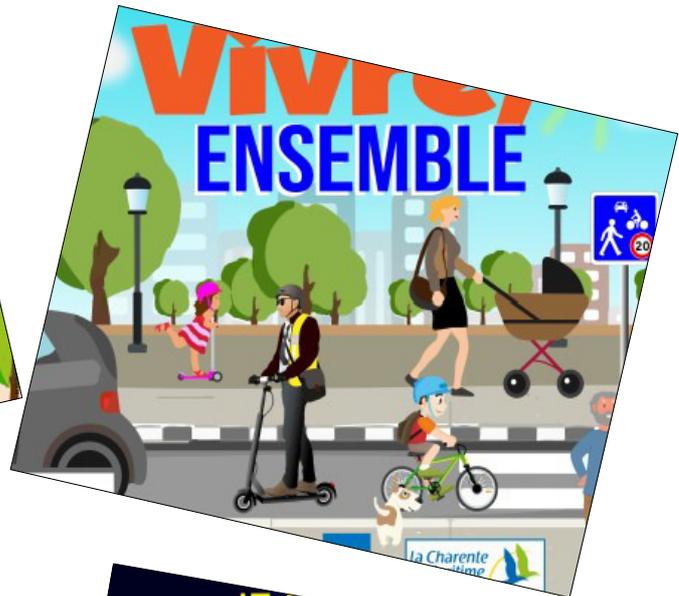


Les statistiques de la sécurité routière ont révélé des chiffres dramatiques sur le département de la Charente-Maritime.

Malheureusement, les résultats du premier trimestre 2021 sont très insatisfaisants, notamment s'agissant des deux roues motorisés qui sont les plus impactés.

Cette communication préventive de sécurité routière impose la réflexion de toutes et tous.

SOYONS PRUDENTS !



Les associations vous informent

Association Communale

Siège social : mairie de

Adhérents : 45 à 5



- Pratique de la chasse loisir dans le respect de la réglementation préfectorale en vigueur.
- La chasse du faisan commun est interdite. Seul le faisan obscur est autorisé.
- Limitation du tir du lièvre : actuellement un lièvre par personne. Chasse autorisée seulement 3 dimanches avec bracelet obligatoire.
- Battues organisées selon la réglementation : régulation des populations de renards, sangliers, chevreuils (bracelets payants obligatoires).
- Construction d'abreuvoirs et de mangeoires sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Réalisation de 2 volières sur des terrains privés (merci aux propriétaires).
- Retenue par la Fédération des chasseurs 17 dans le plan faisans : implantation de faisans de Manchourie (interdit de tir).
- Suivi des populations de lièvres et faisans sur le territoire.
- Organisation d'une journée de ramassage des déchets sauvages sur la commune.
- Collecte des cartouches usagées.

Le bureau

Gymnastique Volontaire



L'Association de Gymnastique Volontaire de Bouhet

proposait deux séances de gymnastique :

les mardis de 14 h à 15 h

les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30

dans la salle des fêtes de Bouhet

Le 21 septembre 2020 avec une dizaine de participants le mardi après-midi et une fois le jeudi soir ont cessé début novembre pour le moment. Nous n'avons encaissé aucun chèque d'inscription préférant voir l'évolution de la situation. En conséquence, nous n'avons inscrit aucun participant à la fédération EPGV ni le club. Comme le salaire de Karine Tripoteaud, notre animatrice, est géré par le club de Thairé, nous leur avons demandé que celle-ci soit rémunérée selon la formule du chômage partiel.

Nous attendrons les décisions prises par le gouvernement pour une éventuelle reprise des activités.

Renseignements :

Trésorière : Michèle JARDINO **tél :** 05 46 67 65 02

courriel : jardino.michele@free.fr

Secrétaire : Marilyne GAUNT **tél :** 05 46 44 15 90

courriel : marilynegaunt@hotmail.fr

CIS (Centre d'Interventions et de Secours) Anais - Bouhet

Nous recrutons des volontaires. Pour tous renseignements, contacter le Sergent MABILAT Gérald, Chef de Centre au 06-32-43-29-26

Maj du 21 /03/ 2021

Suite aux contraintes de la COVID, toutes les activités ont été suspendues : le Tai-Chi, le Modern-Jazz enfants et adultes, le Yoga et l'atelier enfant.

Dès que le gouvernement nous donnera le « feu vert » de la reprise nous ferons une information générale à tous les anciens adhérents (Bouhet et communes alentours) et à tous les habitants de BOUHET.

Pour rappel :

- Tous les chèques relatifs aux cotisations septembre 2020 / juillet 2021 n'ont pas été encaissés (nous n'avons pu réaliser que deux ou trois séances par activité)
- Nous avons payé à 100 % nos quatre professeurs pour les deux mois (septembre et octobre)
- L'association ABCD a été créée il y a 10 ans en août 2011. Nous avons un projet de grande fête pour cet anniversaire mais tenant compte du contexte de l'épidémie ce projet a été mis en attente
- L'Esprit de l'association : **Engagement, partage, solidarité, équité.**

Le principe d'organisation de nos activités, soirées, fêtes, ateliers...

Le bureau est le pilote de l'ensemble de l'organisation des activités, soirées, manifestations.

L'assemblée générale décide des orientations de l'année à venir.

Chaque activité mise en place est animée, coordonnée, pilotée par au minimum 2 ou 3 volontaires. Le but est de transformer le projet d'activité en activité durable.

Chaque fois que les porteurs de projet s'engagent à créer une nouvelle activité, l'ensemble du bureau et les membres actifs de l'association seront à leur côté pour les aider à promouvoir, à organiser, à gérer et à réussir l'activité ou la manifestation concernée.

Notre organisation a été conçue pour vous faciliter le plus possible les tâches annexes afin de vous consacrer essentiellement à l'activité ou l'animation que vous souhaitez promouvoir au sein de notre commune.

Si vous souhaitez créer une nouvelle activité, ou nous aider à faire progresser les existantes, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau ou membre actif de l'organisation de l'association.

Nous avons structuré les animations en plusieurs catégories afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes de tous âges et d'avoir une palette assez large d'activités : soirée, atelier, sortie, fête au village, exposition, exposé avec leurs animateurs ou animatrices.

Quelques nouvelles de votre bibliothèque...



Durant ce troisième confinement, la bibliothèque "A Livre Ouvert " maintient ses permanences du mercredi de 16 h à 18 h et du samedi de 10 h à 12 h.

A compter du 7 juin 2021, la gestion associative de la bibliothèque passera en gestion municipale et sera assurée par un agent d'accueil municipal salarié sur la base de 10 h par semaine. Sandrine prendra en charge le travail administratif inhérent à toute bibliothèque. Elle sera présente également pour la permanence du mercredi. La permanence du samedi sera assurée par les bénévoles. Ces derniers continueront leur travail de collaboration avec Sandrine.

A l'occasion de ce changement, nous joignons à ces saisonnières un sondage auquel vous êtes invités à répondre nombreux. Vos réponses nous permettront d'améliorer au mieux les attentes des lecteurs habituels et des futurs lecteurs.

Nous souhaitons vos réponses pour le 1er juin au plus tard. Vous pouvez déposer ce sondage rempli par vos soins soit dans la boîte aux lettres de la bibliothèque ou dans celle de la mairie .Vous pouvez profiter aussi des 2 permanences pour nous les remettre.

Nous vous invitons également à retenir la date du vendredi 4 juin, 20 h 30, pour la dernière assemblée générale de l'association "A Livre Ouvert" qui sera suivie d'une assemblée extraordinaire qui actera la dissolution de cette association.

Ces changements administratifs n'affecteront en rien la vie de la bibliothèque telle que vous la connaissez. Le recrutement des bénévoles étant de plus en plus difficile, nous remercions Monsieur le Maire et sa municipalité d'avoir été à l'écoute de nos questionnements et d'assurer ainsi la continuité de ce service public de la lecture ouvert à tous.

De nombreuses nouveautés d'ouvrages pour les grands et les petits ont été mis en circulation. Nous vous invitons à venir franchir la porte de la bibliothèque pour les découvrir.

La grainothèque accepte toujours volontiers vos petites graines pour enrichir ses collections pour être fidèle à sa devise "Récolter-Déposer-Echanger"

Belles lectures printanières.

Au nom des bénévoles

THEROUDE

Maryvonne



L'association des AINES RURAUX de BOUHET/ANAIS

Bonjour à tous,

C'est avec grands regrets que le club des Aînés Ruraux de BOUHET/ANAIS a dû annuler ses différentes activités sur le premier semestre de l'année 2021.

Mais, c'est avec beaucoup d'impatience que nous vous attendons dès septembre 2021.

L'association des AINES RURAUX de BOUHET/ANAIS est un club ouvert à toutes et à tous, sans limite d'âge.... de 99 ans à 18 ans

13 € à l'adhésion pour l'année (*Assurance comprise*) et vous pourrez participer et profiter pleinement de nos différentes activités :

- Après-midi belote, tarot, randonnée (*Vélos et marche*)
- Après-midi loisirs créatifs (*Couture, broderie, etc. etc...*)
- Après-midi crêpes, merveilles, gaufres...
- Beaujolais nouveau...
- Repas du club, de Noël, journée pique-nique...
- Journées sorties en minibus ou autocar.
- Organisation de concours de belote, des Puces des Couturières, marché de Noël...
- Possibilité de journée de chasse ou de pêche en étang...
- Journée de la forme...
- Voyages organisés (*8 ou 15 jours*)
- Célébration de « La semaine Bleue »
- Concours de belote (*Calendrier pour 16 clubs*)



Amitié, convivialité, joie et partage sont au rendez-vous dans le club.

Possibilité les 2èmes et 4èmes mardis de transport en minibus sur Surgères ou Aigrefeuille (*Courses, foires, etc. etc...*)

Amicalement et à

bientôt

~~*Pour tous renseignements contacter M. Jean Michel JOUINEAU au 05 46 01 81 92*~~

LES JASPINOUX -- Troupe de Théâtre Amateur de Bouhet

Les Jaspinox, association Bouhétaise de théâtre amateur, a pour but de présenter chaque année un nouveau spectacle qui se déroule à la salle des fêtes de BOUHET sur les deux premiers week-ends de mars.

2 h de rire et de bonne humeur, de suspense, de rebondissement...

C'est ce qui attend les spectateurs lorsqu'ils découvrent les comédiens de la troupe en action.

La saison était déjà bien avancée pour les JASPINOUX (*théâtre amateur adultes*), qui travaillaient rigoureusement à la préparation de ses futurs spectacles quand la COVID a débarqué. Donc, pas de représentation pour 2020 et 2021. Sinon, en général, les répétitions se font dans la bonne humeur, critère incontournable lors de l'inscription des nouveaux adhérents !!!

Si la tristesse de l'hiver vous rend tout mou, si la pluie vous rend morose, si les actualités vous dépriment, profitez du printemps pour faire le plein de rire et d'énergie avec la troupe de théâtre « Les Jaspinox ». Les répétitions reprendront en septembre 2021.

Muriel CANU



Conseillère indépendante en immobilier (Bouhet et ses environs)

Vous me connaissez peut-être en tant que voisine et résidente de notre commune Bouhet depuis 16 ans ? Ou pour les nouveaux résidents, peut-être ne m'avez-vous jamais rencontrée ?

Je me présente alors à vous, Bouhétaises et Bouhétais, pour vous informer de mon activité professionnelle en tant que conseillère indépendante en immobilier pour le

réseau SAFTI. J'exerce cette activité depuis 6 ans et j'ai eu le plaisir de rendre des personnes heureuses en leur aidant dans leur projet de vente ou en leur trouvant leur « nid douillet » à Bouhet ou dans la commune de l'Aunis.

Ayant une parfaite connaissance de mes secteurs, Bouhet et ses environs, je serais ravie de pouvoir vous accompagner dans la réalisation de votre (acquisition ou vente).

Une nouvelle application sur smartphone vient de sortir : AUNIS TV. Elle est disponible sur Google Play et est gratuite.

Elle permet aux habitants du Pays d'Aunis et d'ailleurs de retrouver tous les connectés à l'actualité de notre territoire et d'être prévenus dès qu'un nouveau reportage est en ligne. Bien et vous apporte mon expertise et mes conseils dans toutes les étapes de votre projet.

Ensemble, Partageons, échangeons et construisons ensemble votre projet !

Les prochaines manifestations

41.79.60 Afin de parler de votre projet, contactez-moi au **06 62 41.79.60**
Comme la victoire du 8 mai 1945 : Samedi 8 mai
La cérémonie du 8 mai se déroulera à 10 h 45 au départ de la place de la Poste et jusqu'au Monument aux Morts du cimetière. En raison de la crise sanitaire, le nombre de personnes devrait être limité à 6 (sous **très bientôt!** des directives).

Festivités du 14 juillet
La commission « Cadre de vie - Fêtes publiques » prévoit pour le 13 juillet une soirée de convivialité (repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et petit bal populaire poste) si les conditions sanitaires le permettent.

